



## Compte rendu de la réunion du Comité Territorial LPO Limousin du 3/09/2024

Membres du CT	Présent(e)			Excusé(e)
	secrétaire séance	à Aix	en visio	
Joël BOEUFGRAS		X		
Gilles CHESTERMAN				X
Didier DUPONT		X		
Bernard FAURIE			X	
Quentin GIRAUD				X
Sylvie HEINTZ		X		
Philippe HUBERT		X		
Guy LABIDOIRE	X	X		
Patrick LABIDOIRE		X		
Dominique MARTIN		X		
Marie-Laure MIEGE			X	
Xavier MILLON		X		
Gérard NONIQUE-DESVERGNES		X		
Didier RENSON		X		
Amandine SANCHEZ			X	
Pierre VERNEUIL		X		
<b>Salarié(e)(s)</b>		X		
Jérôme ROGER	X			
<b>Adhérent(e)(s)</b>				
Jean-Paul OLLIER		X		
<b>Intervenant(e)(s) extérieur(s)</b>				

► ► Validation du CR du 18/06/2024 → Le compte rendu de ce CT est validé.



## **A. Points devant faire l'objet d'une prise de décision**

### **A1. Charte LPO, réunion du 4 juillet à Poitiers. Retours et organisation.**

Il s'agit d'un exercice propre aux Délégations Territoriales de la LPO (3 en Nouvelle Aquitaine et Paris/Ile de France) du fait de leur statut particulier par rapport à la LPO France. Le but est de cadrer l'autonomie de chaque structure au sein de la même entité juridique et donc comptable.

Une réunion où nous étions présents a eu lieu à Poitiers à ce sujet (cf compte rendu).

Olivier DENOUE, Directeur Général en charge de la structure associative a prêché pour une charte plutôt légère édictant des grands principes et complétée par un règlement intérieur détaillé au niveau de chacune des Délégations Territoriales.

De la longue discussion qui suit ressortent les points suivants :

- Il faut que la LPO Limousin poursuive sur le travail collectif de rédaction d'un plan d'action tel qu'initié par Jean-Paul OLLIER
- Ce plan d'action doit rester annuel
- Il doit refléter les discussions tenues lors des assises de la LPO Limousin et lors de ses CT tout en tenant compte des grandes orientations prises lors des AG de la LPO France.

Cet exercice toujours un peu théorique est difficile mais il illustre ce que doit réellement être la démocratie associative.

Le but demeure de faire en sorte que la LPO puisse afficher des grandes orientations et des positions nettes et partagées sur les thèmes essentiels contenus dans ses statuts tout en veillant à ce que cette homogénéité ne soit pas un frein aux initiatives locales et régionales.

Et cette volonté qui vaut sur plan national vaut aussi, à une autre échelle, sur le plan régional du Limousin : il faut conserver l'homogénéité et la force d'impulsion de la LPO limousin tout en mettant à profit et valorisant la personnalité et le travail des groupes locaux et des groupes thématiques.

Un groupe de travail est constitué pour réfléchir à la mise en place et au suivi de ce plan d'action. Il est composé (pour le moment) des personnes suivantes :

- Didier DUPONT
- Philippe HUBERT
- Gérard NONIQUE-DESVERGNES
- Xavier MILLON
- Jean-Paul OLLIER
- Pierre VERNEUIL
- Jérôme ROGER

Ce groupe demeure ouvert et il est complété par les salariés selon les besoins.



#### A2. Convention ENEDIS : validation.

Rappelons tout d'abord ce qu'est ENEDIS (contraction des mots « énergie » et « distribution »). Il s'agit d'une filiale à 100 % d'EDF chargée de la gestion et de l'aménagement de 95 % du réseau de distribution d'électricité en France. En 2024, elle compte 40 000 agents et dessert 37,5 millions d'abonnés. **Elle gère 1,4 millions de kilomètres de lignes** à haute tension inférieures à 50 kV pour le courant alternatif et de lignes basse tension.

La convention nationale de partenariat s'est traduite localement par la signature d'une convention de partenariat entre la LPO Limousin et ENEDIS 19, 23 et 87, ce qui a permis la mise en place d'aménagements liés à la présence de Cigognes blanches nicheuses à l'étang de Pinaud (Creuse) et par une action visant à protéger un couple de Grand-duc sur des carrières en Creuse et dans l'est Haute-Vienne traversée par des lignes électriques potentiellement dangereuses.

La nouvelle convention (nationale, mais aussi locale) comprend des engagements renforcés afin de faire en sorte que l'immense réseau géré par ENEDIS soit de plus en plus sécurisé pour l'avifaune et la biodiversité en général.

#### A3. Matériel de la LPO Limousin (jumelles, micros, ...) : modalités d'emprunt.

Pour le moment, nous n'avons pas de connaissance exhaustive sur le matériel dont nous disposons et qui est un peu dispersé ; une situation qui peut conduire à des réservations parallèles et à des tensions.

Sur proposition de Gérard Nonique-Desvergnès, le CT décide de demander à Adeline la conception d'un système de réservation adapté.

En attendant, le groupe « Oiseaux rupestres » disposera des 4 enregistreurs qu'il a prévu d'utiliser et nous essayons d'en acquérir d'autres afin de satisfaire les autres demandes, y compris en montant des projets avec des partenaires potentiels comme l'Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction (UNICEM) qui représente les carriers dont Mr Leproux avec qui nous travaillons beaucoup et bien.

#### A4. EPOPS. Montant du don : fixe ou fluctuant ? Ou les deux ?

La contrepartie demandée pour l'octroi d'une version papier du numéro 101 est de 8 euros, ce sera désormais le montant du don minimal.

Il faudrait que la version papier soit envoyée aux associations naturalistes qui nous transmettent leur propre bulletin (liste à faire) \*.

#### A5. Organisation de la formation Ornitho en Limousin.

En s'inspirant de choses faites ailleurs, la LPO a conçu une formation destinée à renforcer les connaissances de ses adhérent(e)s, quel que soit leur niveau.

Cette formation est composée de 3 modules (« débutants », « amateurs » et « confirmés »), d'une durée de 35 heures chacun et comprenant des cours en salle et des sorties de terrain. Elle a déjà été mise en place en Ile de France, Bretagne, Haute-Savoie, Jura et Hauts de France (liste non exhaustive...).



Elle est encadrée par un COPIL national.

Jean-Paul Ollier se propose d'être l'animateur d'un groupe de travail sur ce thème pour la LPO Limousin avec les objectifs prioritaires suivants :

- S'approprier le référentiel
- Cerner les coûts et évaluer les pistes de financements complémentaires possibles
- Préparer un appel aux adhérents et autres personnes potentiellement intéressées

Didier Renson insiste sur le fait que nous devons, en lien avec les groupes locaux qui les connaissent, solliciter prioritairement les ornithologues expérimentés et qui ont déjà des compétences pédagogiques avérées pour les inclure dans ce projet stratégique.

### **A6.** Inscription à la mobilisation nationale pour des forêts vivantes.

La LPO Limousin décide de s'associer à cet appel lancé pour la journée du 5 octobre à Guéret (23) contre le projet d'une usine de fabrication de pellets portée par la société « Biosyl » et qui, s'ajoutant à l'agrandissement de la scierie Farges à Egletons (19), va encore augmenter la pression d'exploitation sur les boisements feuillus naturels d'ores et déjà excessive, avec de lourdes conséquences sur la biodiversité.

Toujours sur ces aspects forestiers, le CT de la LPO se félicite de l'action du PNR de Millevaches qui a réussi à introduire un coin dans la stratégie du secret maintenue par les forestiers privés qui, sous prétexte du secret des affaires, refusent de rendre publics leurs documents de gestion, souvent creux sur le plan de la prise en compte de la biodiversité. C'est en sollicitant la Commission nationale d'Accès aux Documents Administratifs (CADA) au sujet du Bois du Chat de Tarnac que le PNR a obtenu ce Plan Simple de Gestion, lequel s'est effectivement avéré bien peu exigeant en termes de prise en compte de la biodiversité et même simplement de caractérisation des peuplements qui devaient faire l'objet d'une coupe rase.

## **B. Points d'information et suivi des projets**

### **B1. Groupe Corrèze.**

- Une inauguration officielle du refuge LPO « Direction Nationale Comptable de Brive » du groupe « La Poste » a lieu le jeudi 12 septembre, en présence de divers responsables nationaux et locaux de l'entreprise. Le CT de la LPO Limousin y sera en force avec l'appui du groupe Corrèze !
- Un WE d'observation de la migration aura lieu les 7 et 8/09 sur le site de Tafaléchas accessible depuis le siège du PNR de Millevaches.
- Une journée technique sur la Pie Grièche grise est organisée conjointement par la LPO et le CEN NA le 29/09 sur le site de la réserve naturelle régionale de la Haute-Vézère à St Merd les Oussines.



- Traduisant la volonté d'accentuer la présence de la LPO sur le chef-lieu départemental mais aussi pour permettre aux hauts corréziens d'y participer plus facilement, la réunion mensuelle du groupe 19 aura lieu le 14/10 à Tulle.
- La conférence mensuelle de Novembre aura aussi lieu à Tulle et fera l'objet d'une communication particulièrement forte.

## B2. Groupe Creuse.

La participation au salon annuel « Colchique » à Guéret le 15/09 marquera l'entrée dans une série de manifestations automnales... Avec toujours le manque de renouvellement des militant(e)s prêts à tenir un stand et le manque de jeunes soulignés par Amandine Sanchez.

## B3. Groupe Résobénévole 87.

A souligner d'abord la participation de la LPO à la fête du quartier « sensible » du Vigenal à Limoges aux côtés de la Bibliothèque Francophone Multimédias qui a permis de très bons contacts avec les enfants.

Ensuite, après le relatif calme de l'été cependant marqué par la participation au désormais traditionnel festival des Carrioles à Flavignac, c'est reparti pour une longue série de manifestations diverses + quelques nouvelles :

- Une réunion des associations à Aixe (à l'initiative de la Mairie)
- L'ouverture d'un vaste « tiers-lieu » très médiatisé à Limoges

Parmi les évènements à venir, signalons le « parlons nature » de novembre animé par Leny Patinaux, titulaire de la chaire de professeur junior Environnements et sociétés de l'université de Limoges et chercheur au Laboratoire de géographie physique et environnementale (GEOLAB) qui parlera de l'acceptation des énergies renouvelables par les populations face aux contraintes et engagements de l'Etat dans cette matière.

## B4. Rencontre Pays Monts et Barrages (projet passerelle).

Une réunion s'est tenue à Eymoutiers au sujet de ce projet de sentier équipé d'une passerelle permettant la traversée de la Vienne juste à l'endroit où réside un couple de Grands-ducs. Il y avait 4 élus du pays (des communes d'Eymoutiers et Augne) et 3 représentants des administrations concernées. La LPO étant représentée par Didier Dupont et Dominique Martin (avec en appui Guillaume Martin qui est technicien sur les sentiers de rando en Isère). Après une riche discussion, le déplacement de l'emplacement de la passerelle (de 500m !) et la modification du tracé du sentier ont été actés !

Après le succès de l'intervention en direction du Ministère de la Défense, au sujet de la fréquentation intempestive des falaises du cirque de Ladoux, près de Brive, ce résultat vient illustrer l'utilité des suivis réguliers effectués par les ornithologues sur les sites sensibles et aussi la reconnaissance de la LPO comme interlocuteur crédible.

D'autant que ces discussions ont aussi abouti à un projet de mise en place d'un arrêté préfectoral de protection de biotope (APPB) sur le site concerné et sur 3 autres de Haute-Vienne avec financement d'une étude préalable pour nous.



Le CT souligne aussi la bonne volonté et l'ouverture du Pays Monts et barrages qui a accepté de modifier substantiellement un projet déjà très engagé.

**B5.** Commission Veille et Sollicitations : compte rendu de la réunion du 3/09.

Le relevé des propositions et remarques de cette commission chargée de « débroussailler » le travail du CT est disponible

Il y a été question d'effacements des plans d'eau, d'un projet de porcherie à Royère, d'énergies renouvelables, de confidentialité des données et de syndicats agricoles déguisés en bureaux d'étude...

**B6.** Sollicitation de Philippe Hubert à l'échelon national.

Philippe nous informe qu'il a été sollicité pour prendre la suite de Michel Cramois (Auvergne/Rhône-Alpes) qui a décidé de passer la main pour sa fonction de trésorier de la LPO France. Il est intéressé par ce poste qui implique qu'il devienne membre du CA national de la LPO mais ne veut pas que cela se fasse au détriment de la LPO Limousin où il avait aussi envie de s'investir plus à sa retraite (qui intervient en fin d'année) ... A suivre donc...

**B7.** Oiseaux des Carrières en Nouvelle-Aquitaine : point presse est organisé par l'UNICEM le 17 septembre (Condat-sur-Vienne ou Verneuil-sur-Vienne) + bilan du projet est prévue le 6 décembre en Dordogne (secteur de Thiviers). Représentation de la LPO Limousin.

Pour le point presse, Anthony Virondeau représentera la LPO Limousin (il est coordinateur technique du projet en local et à l'échelle NA). Pour le 6 décembre (réunion de Bilan en présence des représentants d'UNICEM et de la Région NA, Didier Dupont et Jérôme Roger accompagnés d'Anthony V. représenteront la LPO Limousin.

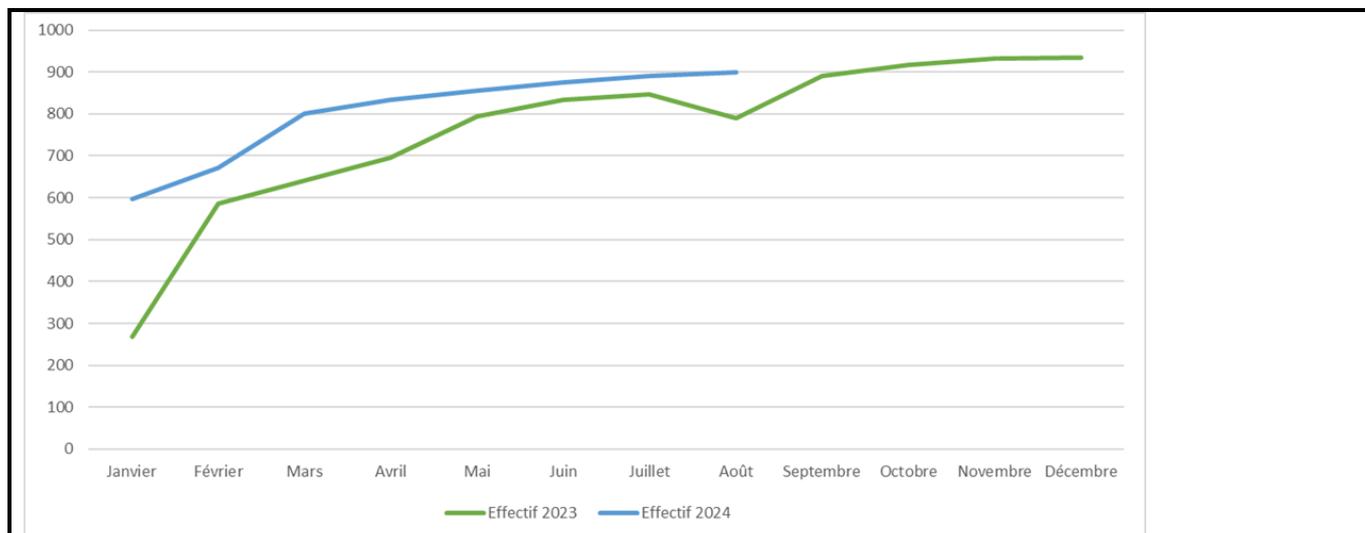
**B8.** Point info : adhésions.

*A l'échelle Limousin*

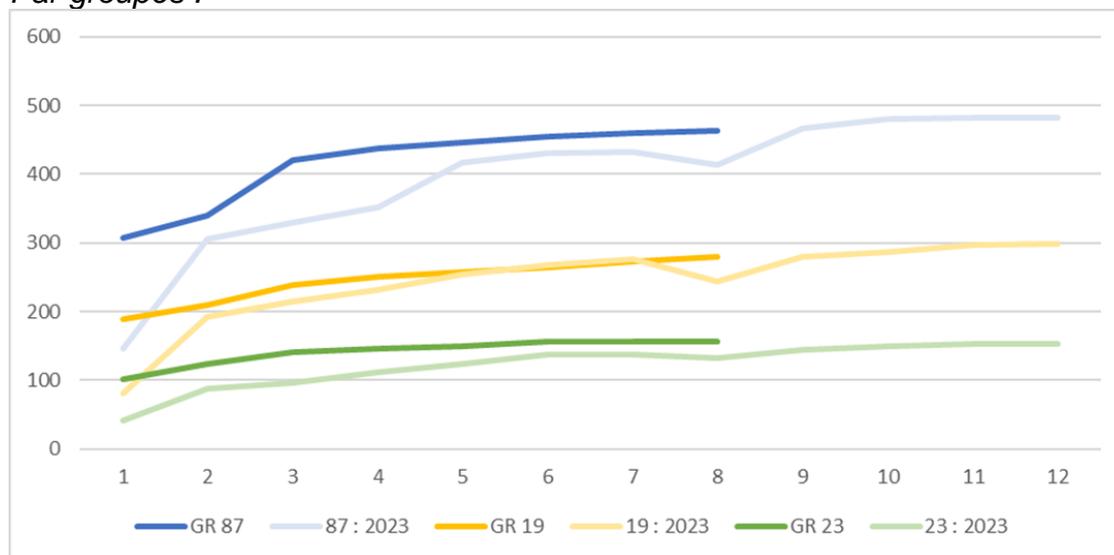
	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre
Effectif 2023	269	586	641	695	795	834	847	790	891
Effectif 2024	596	671	800	833	855	876	890	899	



Agir pour  
la biodiversité



Par groupes :



Alors, les 1000, c'est pour cette année ou non ?

fin du CT à 22h30

Prochain CT : le 1/11/2024

Validé le 1/10/2024

\* Le CT du 1/10/24 décide de préciser ce point : La version PDF de chaque numéro d'Epops sera transmise au réseau LPO ainsi qu'à d'autres associations de protection de la nature (GMHL, FNE...). La liste est à dresser par A. Bedok.